

LE TUNNEL DE SAINT-BÉAT



Miner volée par volée

Une volée est une tranche de tunnel creusée en une fois. Une volée peut mesurer de 2,50 à 4,50 mètres de long en fonction des caractéristiques géologiques du terrain rencontré.

Une opération de creusement en six grandes étapes répétitives :

Le chantier du tunnel emploie environ 80 personnes tous corps de métiers confondus.



1- La foration des trous avec un Robofore selon un plan de tir spécifique.



2- Le chargement de chaque trou avec une émulsion explosive type MORSE® par des artificiers.



3- Le tir comprend plusieurs explosions décalées de quelques millisecondes en partant du centre.



4- La ventilation pour évacuer les gaz.



5- Le retrait des blocs dégagés lors du tir : c'est le **marinage**



6- La sécurisation de la voûte par purge pour enlever les blocs instables puis consolidation de la voûte par du béton projeté et si besoin par des ancrages ou des soutènements.